

SÉANCE ordinaire

Le 10 juillet 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 10 juillet 2023, à 19 h, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

230710.195 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Appui - démarches de la Zec Pabok ayant pour but de protéger les trois rivières Pabos et d'assurer la pérennité des activités récréatives et touristiques sur le territoire de Chandler;
- Recommandation de paiement – Marie-Josée Groleau – projet de quartier Chandler est ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Embauche – Menuisier-charpentier – Service des travaux publics;
 - 4.3 Embauche – Sauveteur plage et assistant-sauveteur plage – Saison estivale 2023 ;
 - 4.4 Avis de motion – Règlement décrétant des travaux de réfection d'infrastructures et acquisition d'équipements ;
 - 4.5 Radiation – Liste des propriétés de la ville de Chandler;
 - 4.6 Projet d'aménagement de trois (3) sites – Mise de fonds des quartiers de St-François, Pabos, Pabos Mills et Chandler ouest ;
 - 4.7 Autorisation - Emprunt de 60 000 \$ au fonds de roulement pour l'exercice financier 2023 ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Leblanc services d'arpentage et géomatique Inc – Certificat de localisation 500, rue Ernest-Whittom ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Lavoie Stratégies publiques et corporatives – Services professionnels ;
 - 4.10 Recommandation de paiement – RONA Maurice Goupil 2014 Inc.-
Projet de quartier Pabos Mills ;

- 4.11 Recommandation de paiement - RONA Maurice Goupil 2014 Inc – Projet des quartiers Chandler Est et Pabos Mills ;
- 4.12 Recommandation de paiement – Janot Lévesque – Projet de quartier Pabos ;
- 4.13 Recommandation de paiement – Les Industries FIPEC Inc. – Projet de quartier Newport ;
- 4.14 Recommandation de paiement – Projet de Dek hockey quartier Newport ;
- 4.15 Recommandation de paiement – Morency Société d’avocats – Services professionnels ;
- 4.16 Vente du lot numéro 4 508 751 - Monsieur Jacques Hébert ;
- 4.17 Signataires – Convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler ;
- 4.18 Recommandation de paiement – RONA Maurice Goupil 2014 Inc – Projet de quartier Chandler Est ;
- 4.19 Adoption – Règlement numéro V-255-2023 relatif à la démolition d'immeubles ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.196 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2023 et des séances extraordinaires des 12 et 28 juin 2023 et du 4 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.197 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

• Demande de commandite - Défi Alzheimer 2023	300 \$
• Demande commandite – Tournoi de balle molle Pabos Mills	500 \$
• Demande commandite – Disc golf	500 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.198 APPUI - DÉMARCHES DE LA ZEC PABOK AYANT POUR BUT DE PROTÉGER LES TROIS RIVIÈRES PABOS ET D'ASSURER LA PÉRINNITÉ DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que les trois rivières à saumon de Chandler sont reconnues comme étant parmi les plus belles rivières du Québec;

CONSIDÉRANT que les rivières à saumon sont des écosystèmes fragiles qui nécessitent des mesures de conservation particulières;

CONSIDÉRANT que ses trois rivières font de Chandler une destination attrayante sur le plan récréotouristique et amènent des retombées économiques notables;

CONSIDÉRANT que certaines activités dommageables pour l'habitat du saumon prennent de plus en plus d'ampleur sur le territoire;

CONSIDÉRANT l'intention de la ZEC Pabok de motiver le gouvernement du Québec à resserrer la réglementation associée aux passages des véhicules motorisés dans les rivières;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que la Ville de Chandler démonte son plein soutien envers l'initiative de la ZEC Pabok de protéger les joyaux de notre territoire et de permettre à tous les usagers, présents et futurs, de profiter pleinement des ressources collectives par la sensibilisation des élus provinciaux face à cette problématique grandissante.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

230710.199 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MARIEJOSÉE GROLEAU – PROJET DE QUARTIER CHANDLER EST

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du total des factures énumérées ci-dessous à Marie-Josée Groleau pour l'achat d'accessoires pour l'activité « volleyball plage ».

COMMERCE	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
Dollarama	8805	36.51 \$
CARQUEST	295248	31.03 \$
Dollarama	2550	31.91 \$
VOLVOX SPORT	2426	548.40 \$
VOLVOX SPORT	2426	-22.98 \$
	TOTAL	624.87 \$

Il est également résolu que ces factures soient payées à même le budget prévu pour les projets du quartier Chandler Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.200 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2023 représentant une somme de 588 006.47 \$ pour le journal des achats et une somme de 80 124.69 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.201 EMBAUCHE – MENUISIER-CHARPENTIER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Steve Lambert, à titre de menuisier-charpentier, poste régulier selon la convention collective des employés municipaux (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.202 EMBAUCHE – SAUVETEUR PLAGE ET ASSISTANT-SAUVETEUR PLAGE – SAISON ESTIVALE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche des personnes suivantes pour la surveillance des plages pendant la période estivale 2023.

NOM	TITRE DU POSTE	NOMBRE DE SEMAINE	TAUX HORAIRE
Maïna Bois	SNO	6 semaines 42 heures/ semaine	20 \$
Sébastien Beaupré	SNO	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$
Alexandre Beaupré	SNO	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$
Laurence Ouellet	SNO	6 semaines 42 heures/semaine	20 \$
Rosalie Blanchette	SNO	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$
Rosalie Lelièvre	SNO	5 semaines 30 heures/semaine	20 \$
Océane Cyr Langelier	SNO	6 semaines 18 heures/semaine	20 \$
Alysson Sweeney	SNO	6 semaines 18 heures/semaine	20 \$
Tristan Fraud	SNO	6 semaines 18 heures/semaine	20 \$
Angélique Desbois	SNO	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$
Delphine Cyr	SNO	1 semaine 30 heures/semaine	20 \$
Laurie Cyr	Assistant sauveteur	6 semaines 18 heures/semaine	17.50 \$
Marie-Lou Joncas	Assistant sauveteur	6 semaines 18 heures/semaine	17.50 \$
Felix Proulx	Sauveteur national piscine	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$

Felix Marquis	Sauveteur national piscine	6 semaines 30 heures/semaine	20 \$
---------------	----------------------------	---------------------------------	-------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.203 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES ET ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, qu'il y aura adoption d'un règlement décrétant des travaux de réfection d'infrastructures et acquisition d'équipements.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.204 RADIATION – LISTE DES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil recommande la radiation de la liste des dossiers de taxes à recevoir de 2022 et antérieures dont la ville est propriétaire pour un montant de 23 273.98 \$, incluant les intérêts et pénalités du 31 décembre 2022.

MATRICULE	GRAND TOTAL
8648 75 8320	-1,09 \$
8648 89 3042	4 632,97 \$
8755 46 2075	513,69 \$
8850 51 4838	- 0,86 \$
8956 95 0768	322,85 \$
9055 91 4470	-12,96 \$
9055 92 6809	3,75 \$
905688 3185	270,14 \$
9155 25 0472	-1,23 \$
9156 22 4112	-0,16 \$
9156 44 2560	- 4 634,39 \$
9256 54 5551	- 216,98 \$
9256 88 2943	12 241,19 \$
9460 32 8033	7,41 \$
8754 09 1261	2,19 \$
9256 59 6273	10 147,46 \$
	23 273,98 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.205 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE TROIS (3) SITES – MISE DE FONDS DES QUARTIERS DE ST-FRANÇOIS, PABOS, PABOS MILLS ET CHANDLER OUEST

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a demandé et obtenu

une subvention dans le cadre du Fonds d'aide aux organismes d'un montant de 9 000 \$ pour des projets d'aménagement de différents sites à Chandler, Pabos Mills, Pabos et St-François;

CONSIDÉRANT que la Ville doit confirmer sa mise de fonds de 4 000 \$ au projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le directeur du Service des finances à réserver 4 000 \$ dans le budget des quartiers pour l'aménagement de trois (3) sites selon les dispositions suivantes :

QUARTIER	MONTANT
St-François	1 000 \$
Pabos	1 000 \$
Pabos Mills	1 000 \$
Chandler Ouest	1 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.206 AUTORISATION - EMPRUNT DE 60 000 \$ AU FONDS DE ROULEMENT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

CONSIDÉRANT que le programme F.A.I.R. de 48 000 \$ n'est pas renouvelé pour l'année 2023 et que la municipalité doit tout de même voir à l'entretien et à la réparation d'infrastructures ;

CONSIDÉRANT que des travaux pour la réparation de blocs sanitaires sont prévus nécessitant une somme évaluée à près de 12 000 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise un emprunt de 60 000 \$ au fonds de roulement pour l'exercice financier 2023 et que ledit emprunt soit remboursable sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.207 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LEBLANC SERVICES D'ARPENTAGE ET GÉOMATIQUE INC. – CERTIFICAT DE LOCALISATION 500, RUE ERNEST-WHITTOM

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2023-189, au montant de 3 966.64 \$, toutes taxes comprises, pour la production du certificat de localisation nécessaire à la vente de l'immeuble situé au 500, rue Ernest-Whittom, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.208 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAVOIE STRATÉGIES PUBLIQUES ET CORPORATIVES – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2023-06-30, au montant de 980.17\$, toutes taxes comprises, à LAVOIE STRATÉGIES PUBLIQUES ET CORPORATIVES dans le cadre du dossier visant la correction de la problématique des rejets dans le réseau public de l'usine Marché Blais, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.209 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RONA MAURICE GOUPIL 2014 INC. - PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0385402, au montant de 215.49 \$, toutes taxes comprises, de RONA Maurice Goupil 2014 Inc., pour l'achat des matériaux nécessaires à la construction d'un muret à la halte de Pabos Mills.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos Mills.

Madame la conseillère Josée Collin dénonce son intérêt sur cette résolution et ne prend pas part au vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.210 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - RONA MAURICE GOUPIL 2014 INC. – PROJET DES QUARTIERS CHANDLER EST ET PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 0385222, au montant de 1 696.28 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat des matériaux nécessaires à la fabrication de tables de pique-nique pour les quartiers Chandler Est et Pabos Mills.

Il est également résolu que les montants suivants soient prélevés du budget des quartiers concernés de la façon suivante :

QUARTIER	MONTANT TTC
Chandler Est	1 130.85 \$
Pabos Mills	565.43 \$

Madame la conseillère Josée Collin dénonce son intérêt sur cette résolution et ne prend pas part au vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.211 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – JANOT LÉVESQUE – PROJET DE QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1009, au montant de 300 \$, sans taxes, pour les photos des panneaux publicitaires du quartier Pabos.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.212 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES INDUSTRIES FIPEC INC. – PROJET DE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 189690, au montant de 473.51\$, toutes taxes comprises, à LES INDUSTRIES FIPEC INC., pour l'achat de matériaux nécessaires pour clôturer l'extrémité Est du stationnement de la plage des beaux sables.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.213 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE DEK HOCKEY QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous dans le cadre du projet de dek hockey, quartier Newport

COMMERCE	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
Nadeau matériaux de construction	11444465	19 963.67 \$
CL Design		1 960.32 \$
CL Design		4 024.13 \$
B GIROUX (M) CONSTRUCTION	0924	17 735.48
HUARD ÉLECTRIQUE INC.	14770	775.42 \$
	TOTAL	44 459.02 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.214 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY SOCIÉTÉ

D'AVOCATS – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS pour des services professionnels rendus dans le cadre de différents dossiers.

NUMÉRO DE FACTURE	Numéro du dossier	MONTANT (TTC)
217599	N/d : 766-766026 V/d	730,11 \$
217598	N/d : 766-766020 V/d	685,22 \$
217596	N/d : 766-766001 V/d	379,65 \$
217597	N/d : 766-766017 V/d	5 194,09 \$
217600	N/d : 766-766034 V/d	107,07 \$
	TOTAL	7 096.14 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.215 VENTE DU LOT NUMÉRO 4 508 751 - MONSIEUR JEAN-JACQUES HÉBERT

Il est proposé madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise la vente du lot le lot numéro 4 508 751, quartier Newport, à **MONSIEUR JACQUES HÉBERT** ;

Que cette vente soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de **8 000 \$, plus taxes**, le cas échéant ;

Que les frais reliés à cette vente ainsi que les frais professionnels soient assumés par les acquéreurs;

Que le **MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL** soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents, pertinents requis et nécessaires afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.216 SIGNATAIRES – CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que la partie syndicale est favorable au projet de convention qui lui a été déposé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'autoriser messieurs GILLES DARAICHE et ROCH GIROUX, respectivement MAIRE et DIRECTEUR GENERAL ET GREFFIER, à signer pour et au nom de la ville de Chandler, la nouvelle convention collective pour la période le 1er janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.217 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RONA MAURICE GOUPIL 2014 INC. – PROJET DE QUARTIER CHANDLER EST

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous pour l'achat des matériaux nécessaires à la réparation du gazébo et l'ajout d'une table de pique-nique à la halte située entre les deux quais.

COMMERCE	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
RONA Maurice Goupil 2014 Inc	386541	172.69 \$
RONA Maurice Goupil 2014 Inc	386807	586.37 \$
	TOTAL	759.06 \$

Il est également résolu que ces factures soient payées à même le budget prévu pour les projets du quartier Chandler Est.

Madame la conseillère Josée Collin dénonce son intérêt sur cette résolution et ne prend pas part au vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.218 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO V-255-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 148.0.2 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), une municipalité doit adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles;

CONSIDÉRANT qu'un règlement sur la démolition d'immeubles peut s'avérer utile notamment pour la protection du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 11 avril 2023;

CONSIDÉRANT que lors de la consultation publique tenue le 6 juillet 2023, personne ne s'est opposé à l'adoption dudit règlement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que le règlement numéro V-255-2023 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230710.219 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 19 h 47.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier